



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 26 septembre 2018 à 16 h au Motel Chandler, à Chandler, sous la présidence de Daniel Côté et à laquelle sont présents :

**M. Allen Cormier**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Simon Deschênes**, maire de Sainte-Anne-des-Monts  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**Mme Delisca Ritchie-Roussy**, maire de Murdochville  
Administratrice régulière représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**Mme Louise Langlois**, mairesse de Chandler  
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**Mme Nadia Minassian**, préfète  
Administratrice régulière, représentant la MRC du Rocher-Percé

**M. Roch Audet**, maire de Bonaventure  
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Éric Dubé**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Christian Leblanc**, maire de Maria  
Administrateur remplaçant représentant la MRC d'Avignon

**M. Pascal Bujold**, maire de Pointe-à-la-Croix  
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**Ainsi que :**

**Mme Marie-Andrée Pichette**, directrice générale de la Régie

**Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :**

**M. Guy Gallant**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**M. Roger Chevarie**, conseiller de Fatima  
Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**M. Gaétan Richard**, conseiller de Grande-Entrée  
Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2018 (adoption);
5. Suivi des finances et des opérations;
  - 5.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
  - 5.2. Clicséquur (adoption);
  - 5.3. Budget 2019 (adoption);
6. Renouvellement du contrat de Taxi Porlier (adoption);
7. Renouvellement de l'entente du Madelibus (adoption);
8. Trajets du Cegep :
  - 8.1. Autorisation de la signature de l'entente 2018-2019 (adoption);
  - 8.2. Renouvellement de l'entente avec Transport Baie-des-Chaleurs (adoption);
9. Projet d'interconnexion régionale (adoption);
10. Gratuité pour les moins de 18 ans;
11. Affaires nouvelles;
12. Date et lieu de la prochaine rencontre;
13. Période de questions;
14. Levée de l'assemblée (adoption).



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Louissette Langlois propose Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée. Marie-Andrée Pichette accepte d'être secrétaire d'assemblée.

R18 – 34

#### **RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Louissette Langlois et unanimement résolu de nommer Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée.

### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R18 – 35

#### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Delisca Ritchie-Roussy et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

### 4. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 JUIN 2018

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 20 juin 2018 » est présenté.

R18 – 36

#### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 JUIN 2018**

**IL EST PROPOSÉ** par Roch Audet et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 20 juin 2018 tenue à Chandler, tel que lu et présenté.

### 5. SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS

#### **5.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés**

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés de mai, juin et juillet 2018 est remise aux administrateurs.

Le montant total au 31 mai 2018 est de 274 721,42 \$.  
Le montant total au 30 juin 2018 est de 251 034,43 \$.  
Le montant total au 31 juillet 2018 est de 257 857,18 \$.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

R18 – 37

### RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES À PAYER

**IL EST PROPOSÉ** par Nadia Minassian et résolu unanimement d'adopter la liste de comptes à payer et des comptes préautorisés de mai 2018, au montant total de 274 721,42 \$, de juin 2018 au montant total de 251 034,43 \$ et de juillet 2018 au montant total de 257 857,18 \$.

#### 5.2. ClicSÉQR

La directrice générale, Marie-Andrée Pichette, demande d'être désignée comme principale répondante auprès du ministère du Revenu et du dossier clicSÉQR de la Régie.

R18 – 38

### RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE COMME PRINCIPALE RÉPONDANTE AUPRÈS DU MINISTÈRE DU REVENU ET POUR CLICSEQR

**IL EST PROPOSÉ** par Christian Leblanc et résolu unanimement :

**QUE** Marie-Andrée Pichette, directrice générale (ci-après la représentante), soit autorisée à signer, au nom de la Régie, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;

**QUE** le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à ClicSÉQR.

#### 5.3. Budget 2019

La proposition de budget pour l'année 2019 est présentée. Le budget sera transmis aux signataires de l'entente intermunicipale (MRC de la Gaspésie et Agglomération des Îles) pour approbation.

R18 – 39

### RÉSOLUTION CONCERNANT LE BUDGET 2019 DE LA RÉGIE

**IL EST PROPOSÉ** par Christian Leblanc et unanimement résolu d'adopter le budget 2019 tel que présenté en vue de le transmettre aux signataires de l'entente intermunicipale.

#### 6. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TAXI PORLIER

Un addenda au contrat de transport #TC2013-02 pour la prestation du service de transport entre Murdochville et Gaspé (trajet 26) est présenté.

R18 – 40

### RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ADDENDA NO 5 AU CONTRAT DE TRANSPORT #TC2013-02 AVEC TAXI PORLIER POUR LA PRESTATION DU SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF ENTRE MURDOCHVILLE ET GASPÉ

**IL EST PROPOSÉ** par Delisca Ritchie-Roussy et unanimement résolu que l'addenda no 5 soit officiellement adopté tel que vu et présenté au conseil d'administration.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 7. RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DU MADELIBUS

L'entente 2018 avec le Groupe Persévérance Scolaire (GPS) est présentée aux administrateurs.

R18 – 41

#### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ENTENTE DE SERVICE #GPS2018 AVEC LE GROUPE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE POUR LA PRESTATION DU SERVICE DU MADELIBUS AUX ILES-DE-LA-MADELEINE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie a le mandat de planification, de mise en œuvre et de coordination des services de transport collectif sur l'ensemble du territoire administratif de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;

**CONSIDÉRANT QUE** GPS et la Régie ont constaté un besoin accru pour un service de transport collectif à l'heure de la fin des activités parascolaires et de récupération de l'école secondaire;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ajout de certains trajets à ces heures comble ces besoins;

**CONSIDÉRANT QUE** GPS s'est donné pour mission de mobiliser des acteurs régionaux et de développement dans la promotion des conditions de réussite éducative;

**CONSIDÉRANT QUE** favoriser l'accès à un service de transport à l'heure de la fin des activités parascolaires et de récupération de l'école secondaire répond à la mission de GPS;

**IL EST PROPOSÉ** par Pascal Bujold et unanimement résolu d'autoriser la direction générale à signer l'entente présentée.

### 8. TRAJETS DU CÉGEP

#### 8.1. Entente 2018-2019

La directrice générale présente le document 2018-2019 sur l'entente de partenariat avec le cégep de la Gaspésie et des Îles, concernant le transport d'étudiants entre Chandler et Gaspé (trajet 22), entre Matapédia et Carleton-sur-Mer (trajet 43) et entre Bonaventure et Carleton-sur-Mer (trajet 41). Cette entente confirme le Cégep comme partenaire financier sur l'ensemble de ces trajets.

R18 – 42

#### **RÉSOLUTION CONCERNANT LA SIGNATURE DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LE CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES**

**ATTENDU QUE** le Cégep de la Gaspésie et des Îles désire retenir les services de la Régie pour la prestation de services de transport collectif de ses étudiants pour l'année scolaire 2018-2019;

**ATTENDU QUE** la Régie est une organisation dont le mandat est d'organiser et de coordonner des services de transport collectif sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la Régie a un mode de fonctionnement qui convient aux besoins du Cégep;

**IL EST PROPOSÉ** par Roch Audet et unanimement résolu :

**QUE** la Régie offre un service de transport collectif aux étudiants du Cégep de la Gaspésie et des Îles, pour l'année 2018-2019.

**QUE** le service soit offert selon les modalités décrites dans l'entente présentée;

**D'autoriser** la direction générale à signer l'entente présentée.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 8.2. Renouvellement de l'entente avec Transports Baie-des-Chaleurs 2018-2019

Un addenda au contrat TC2015-02 pour la prestation du service de transport pour le Cegep est présenté pour adoption.

R18 – 43

#### RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ADDENDA 5 AU CONTRAT DE TRANSPORT #TC 2015-02 CONCERNANT LE SERVICE DE TRANSPORT POUR LE CÉGEP 2018-2019

**IL EST PROPOSÉ** par Christian Leblanc et unanimement résolu d'adopter l'addenda 5 au contrat #TC2015-02 tel que présenté.

### 9. DEMANDE POUR LE PROJET D'INTERCONNEXION RÉGIONALE

R18 – 44

#### RÉSOLUTION CONCERNANT LA DEMANDE DE FINANCEMENT 2018-2019 POUR LE PROJET D'INTERCONNEXION RÉGIONALE

**CONSIDÉRANT** l'importance que revêt le transport comme outil de développement régional et comme élément favorisant le mieux-être des citoyens de la Gaspésie;

**CONSIDÉRANT** le fait que, depuis 2009, l'orientation prise en Gaspésie a été de régionaliser les dossiers de transport collectif terrestre lors de la mise en place de la Régie intermunicipale des transports de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (REGIM);

**CONSIDÉRANT** que la région a subi des coupures majeures de service, en 2015, sur les tronçons de la Gaspésie, lesquelles ont été approuvées par la Commission des transports du Québec (CTQ) dans sa décision, rendue le 9 octobre 2014 (# 2014 QCCTQ 2497);

**CONSIDÉRANT QUE** le train de passagers a cessé ses activités entre Matapédia et Gaspé depuis 2013 et que depuis le besoin de déplacement pour certaines clientèles demeure non répondu;

**CONSIDÉRANT QUE** VIA Rail et la RÉGIM ont effectué un projet-pilote afin d'analyser la possibilité de mettre en place un service de navettes intermodales entre le service de train de passagers et les municipalités historiquement desservies par Via Rail;

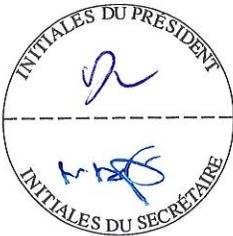
**CONSIDÉRANT QUE** ce projet s'inscrit dans la mission de la RÉGIM, qui est d'accroître la mobilité des personnes en offrant des services organisés de transport collectif à toute la population;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Delisca Ritchie-Roussy et unanimement résolu :

**QUE** la Régie autorise sa directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une demande d'aide financière au programme d'aide financière du ministère du Transports du Québec pour favoriser l'interconnexion des services de transport collectif régionaux pour son projet d'interconnexion régionale.

**QUE** la Régie accepte, dans la mesure prévue par la loi, la gestion et l'administration de ces fonds et des sommes à recevoir en vertu du programme d'aide au développement du transport collectif pour les MRC;

**QUE** la Régie autorise sa directrice générale à signer, le cas échéant, tout document nécessaire à la mise en application de la présente résolution.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 10. GRATUITÉ POUR LES MOINS DE 18 ANS

Pour la seconde année, la RÉGÎM a offert cet été l'accès gratuit aux services de transport collectif et adapté pour les moins de 18 ans. La RÉGÎM dresse un bilan positif de cette gratuité estivale pour les jeunes. Au total, 2 525 déplacements ont été réalisés gratuitement par des jeunes entre le 1er juillet et le 31 août 2018.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'y est apporté.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 13 décembre 2018 à New Richmond.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun public ne s'étant présenté, aucune question n'est posée.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Allen Cormier et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

#### CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par

le président,

Daniel Côté

la secrétaire-trésorière,

Marie-Andrée Pichette

10/02/2019

Date

20.02.18

Date

#### ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

13/12/18

Date